L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI (MATIN,) 11 AOÛT 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 11 août.

Nous avons reçu hier, par la malle de la Mobile, les journaux de New-York du 26 juillet et ceux des autres villes du nord et de l'est de la date correspondante ; ces feuilles ne parlent que d'un seul arrivage de Liverpool, apportant des dates du 9 juin ; nous en avons eu déjà du 19, par la voie de Charleston.

Le *Courier and Inquirer* du 25 juillet contient ce qui suit :—

" Nous avons reçu la *Gaceta de Colombia* du 19 juin, et une lettre d'un ami qui réside à Bogota, datée du 22 du même mois ; voici ce que nous dit ce dernier: " Je vous félicite et je félicite notre pays en général, de l'*abolition totale* des restrictions odieuses qui pesaient sur " notre commerce avec la Colombie. Nous devons cet heureux changement à notre savant " et infatigable ministre, Mr. Moore, qui, durant tous les changemens et commotions qui " ont eu lieu ici depuis sa résidence, s'est montré homme d'état capable, et ami de la liberté. "

" Cette nouvelle est confirmée par d'autres lettres, qui prouvent aussi que notre correspondant a raison d'attribuer cette mesure aux efforts de Mr. Moore. Ce ministre a habité Bogota au moment des plus grands troubles qui ont agitée la Colombie, et il y a acquis pour lui-même et pour son pays, une influence sur le peuple et auprès du gouvernement, telle qu'aucune autre nation ne peut se flatter d'en posséder. Il a fait honneur à sa mission, et a beaucoup fait pour le commerce des Etats-Unis, en lui assurant les avantages dont celui de l'Angleterre avait seul joui jusqu'ici. L'influence de cette nation dans la Colombie est complètement déchue.

" Les journaux contiennent plusieurs documens qui indiquent que l'ordre se rétablit dans la Colombie et que l'état de choses actuel se consolide. Le général Francisco de Paula Santander est en quelque sorte rétabli dans le rang et les honneurs dont il jouissait avant son expulsion ; une lettre du général Obando, écrite dans les termes les plus polis, l'invite à revenir dans son pays. Par un autre document, le vice-président invite généralement tous les citoyens qui ont été proscrits pour affaires d'opinion, à revenir.

" Notre correspondant nous informe qu'une nouvelle élection de président aura lieu bientôt, et que les principaux candidats seront Santander, Mosquera et Castilio ; et on pense que le premier sera nommé. Le pays était parfaitement tranquille, tout indique que cette belle partie de notre continent jouira à l'avenir des bienfaits d'un bon gouvernement et d'institutions libérales. "

L'article suivant donne des nouvelles de la Jamaïque, et confirme de nouveau les bruits qui nous sont parvenus, que l'ancienne haîne des noirs et des jaunes à St. Domingue, qu'on croyait éteinte, s'est renouvelée tout-à-coup, et que ces deux fractions de la population implantée sur cette malheureuse île, se déchirent comme des plus belles :

"Par la goëlette *Evan*, capitaine ENDICOTT, nous avons reçu des journaux de Kingston jusqu'au 6 (juillet). Deux tentatives ont été faites, l'une le 4 et l'autre le 5, à midi, pour détruire cette ville par le feu ; heureusement que le danger fut découvert à temps, et les flammes furent éteintes. Ces tentatives criminelles ont produit beaucoup d'alarme et d'inquiétude. Les coupables n'étaient pas encore connus. On s'était apperçu, le 3, que le feu avait été mis à une autre maison inhabitée, et on l'éteignit ; précédemment, il y avait eu de fréquentes alarmes. Le *Courant* du 2, parle d'un "terrible événement" *(awful visitation)*, pendant lequel vingt familles ont été entretenues par le révérend archi-diacre Pope. Il est à présumer que ces familles ont eu leurs propriétés incendiées ; mais les lisses étant incomplètes, nous ne connaissons aucune autre particularité.

Le paquebot de St. Domingue, arrivé à Kingston le 2, y a apporté le bruit que l'ancienne haine des nègres et des mulâtres avait éclaté de nouveau et s'était changée en guerre ouverte, "et qu'ils se massacraient de sang-froid."

Le navire des E. U. *Vincennes*, commandé par Mr. E. R. SIDBRICK, est arrivé à Port-Royal, (Jamaïque), le 3 juillet, après une traversée de trois jours, de St. Yago de Cube.

M. Harrison, consul américain, devait s'embarquer sur le *Vincennes*.

NEW-YORK, 25 juillet.

Par le navire *Louisiana*, entré hier soir, venant de la Nelle.-Orléans, la troupe des comédiens français, au nombre de quarante trois personnes, est arrivée dans cette ville. Dans quelques soirs, elle débutera au Park.—*(Merc. Adv.*

NEW-YORK, 23 juillet.

HAÏTI.—Nous avons reçu des lettres du Port-au-Prince du 4 juillet. La frégate *la Junon* avait fait voile le 3, ayant à bord M. Mollien, consul-général par *interim*. Depuis son imprudente déclaration cet agent n'était plus sorti de chez lui et avait été entièrement abondonné par ses compatriotes qui résolurent de lui témoigner d'une manière énergique, avant son départ, quels étaient leurs sentimens à son égard. En conséquence ils passèrent toute la journée du 3 sur le quai pour l'attendre à son passage, mais M. Mollien ayant été averti de leurs intentions sortit furtivement de chez lui pendant la nuit et fut rejoindre sur la côte un canot que lui avait envoyé la frégate. Il avait eu soin d'envoyer chercher le consul des Cayes, M. Cerfberr, pour le remplacer au Port-au-Prince et il avait même nommé de nouveaux consuls dans différentes places, ce qui ne s'accorde guère avec ses déclarations précédentes que toutes les relations entre la France et Haïti étaient rompues.

L'ordre le plus grand règne à Haïti, et les Français n'avaient pas la moindre crainte d'être inquiétés par le gouvernement ou la population. Leurs protestations exprimées si vivement semblaient au contraire avoir reserré les liens qui les unissent à ce pays.

Le *Télégraphe* du 3 promet de donner dans son prochain numéro le traité rapporté par M. St.-Macary. *(Cour. des É.-U.)*

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 13 juin.

250 navires russes sont arrivés à Dantzic dans une journée, chargés de provisions pour l'armée russe. Ce fait, que plusieurs lettres de commerce annoncent comme certain, peut nous donner une idée de l'espèce de non-intervention de la Prusse dans les affaires de la Pologne.

Nous avons une lettre de Toulon du 7 juin, dont suit la teneur :

"Voici quelle sera le plus probablement la destination de l'escadre d'observation qui doit mettre en mer bientôt. Des dépêches du comte Capo d'Istrias, président de la Grèce, ont annoncé au gouvernement, que d'un côté, les anciens chefs turcs qui résident en Grèce, se sont révoltés et menacent les provinces qui ont été détachées de l'empire ottoman ; et que de l'autre, plusieurs navires du sultan ont paru dans les mers de la Grèce, et pourraient bien être destinés à soutenir les insurgents. En conséquence, le gouvernement français croit qu'il est necessaire d'envoyer de suite cinq vaisseaux, chacun avec 400 hommes de troupes, aussi bien pour observer les mouvemens de l'escadre qui vient des Dardanelles, que pour renforcer les garnisons de Modon et de Navarin et pour agir contre les rebelles. Le contre-amiral Hugon commandera cette expédition : l'escadre se composera de 5 vaisseaux de ligne et frégates, une corvette et un bateau-à-vapeur. Voilà ce que j'ai pu découvrir sur ce sujet.

"Hier soir il y a eu une échauffourrée entre les soldats de marine et ceux du 17 régiment de ligne ; quatre hommes ont été tués, et il y a eu quelques blessés. La véritable cause de cette dispute n'est pas encore connue ; plusieurs individus ont été arrêtés

"Quelques réfugiés espagnols, les mêmes qui se réfugièrent à Oran, après s'être emparés du navire *Matilde*, sont arrivés ici et à Marseille ; ils vont être conduits dans l'intérieur.

(Extrait d'une lettre particulière.)

On ne peut se figurer la désolation et l'aspect affreux de tout le pays que les Russes ont parcouru ; on fait quelquefois deux et trois milles, sans trouver une seule maison qui ne soit ou brûlée ou ruinée de fond en comble, et ruinée avec une recherche, un soin extraordinaire. Dernièrement, nous sommes allés au quartier-général, qui était dans une très-jolie maison de campagne à huit lieues de Varsovie, à Ruda ; on ne peut s'imaginer la manière dont tout y est abîmé ; non-seulement toutes les vitres sont cassées, les portes fendues à coups de hache, mais il n'y a pas un meuble qui ne soit cassé ; le clavecin a toutes ses cordes arrachées, toutes les touches sont éparpillées dans le jardin. Les matelas sont déchirés et le crin jeté par les fenêtres. En plus, il y avait une petite bibliothèque ; pendant tout le tems que les généraux russes ont demeuré dans la maison, ils n'ont pas permis qu'on mit une bûche dans la cheminée, ils n'ont brûlé que des livres, et comme ils n'ont pas pu tout brûler, on a porté le reste dans la petite rivière qui traverse le jardin. J'insiste sur ces détails, de peu d'importance, parce qu'ils donnent une idée de la manière dont ces troupes se conduisent, et là, c'étaient des généraux qui se donnaient ce joli passe-tems. Mais tout cela n'est rien en comparaison des horreurs qu'ils commettent à tout moment : ce ne sont pas des massacres, ils sont défendus ; mais individuellement les soldats se permettent les plus grandes atrocités ; des femmes, des enfans sont trouvés égorgés ; une femme a eu les seins coupés, afin qu'elle ne nourrisse pas un *révolutionnaire* de plus ; des vieillards ont eu les yeux crevés : c'est épouvantable. Et puis toutes les eaux sont empoisonnées ; partout où il y a une source, un étang, un puits, on trouve des bras, des jambes coupés ou des corps morts entiers. Eh bien ! on nous assure que tout cela n'est rien en comparaison de ce qui se passe en Lithuanie et en Samogitie. La révolution y a pris un caractère désespéré, on sait qu'il n'y a pas de grace à espérer, et tous sont décidés à périr plutôt que de se rendre ; aussi ils se battent comme des lions. Les Moscovites en sont d'autant plus furieux, ils mettent tout à feu et à sang, ils poursuivent des malheureux jusque dans des maisons auxquelles ils mettent le feu et reçoivent, à coups de bayonnettes tous ceux qui veulent en sortir. Enfin, on ne peut se figurer toutes les horreurs qu'ils commettent, et l'Europe entière contemple avec calme ces scènes d'extermination d'un peuple dont l'existence et l'indépendance est si intimement liée à celle de toute l'Europe centrale et occidentale.

CHOUANERIE.

Voici des détails nouveaux sur l'affaire de Bressuire, dont nous avons parlé :

" L'officier du 18e de ligne, qui a eu la rencontre dont je vous ai parlé dans ma lettre d'hier, cherchait Diot inutilement depuis plusieurs jours. Rien ne lui coûtait pour le trouver. Placé en cantonnement avec 30 hommes, dans un petit endroit aux environs de Bressuire, il partait la nuit avec la moitié de son monde, le fatiguait à courir les champs jusqu'à dix ou onze heures, rentrait alors manger la soupe, et repartait avec l'autre moitié qu'il fatiguait à son tour. A tous les paysans qu'il rencontrait, il disait que Diot était un lâche, et il cherchait tous les moyens de le provoquer. Le jour où l'affaire a eu lieu, Diot avait rassemblé tout son monde et il comptait surprendre l'officier dont il espérait avoir bon marché, ainsi que de ses 15 hommes. Quand l'officier voulut entrer dans le champ de seigle et de genêts où les chouans s'étaient cachés, ceux-ci se levèrent et le sommèrent de se rendre. Ils étaient à peu près *deux cent cinquante*, avaient un drapeau blanc et des cocardes blanches. L'officier répondit par une décharge ; la fusillade s'engagea. Chaque soldat de la troupe de ligne se retrancha derrière les arbres de la haie, qui portent encore les marques nombreuses des balles. Le champ était en amphithéâtre et entouré de chemins creux. Les chouans voulurent descendre dans l'un de ces chemins pour tourner notre troupe, et, dans ce moment, la décharge faite par nos soldats fut si heureuse qu'elle tua le porte-drapeau et 5 hommes qui l'entouraient. Bientôt les cartouches de la troupe furent épuisées. Une attaque à la bayonnette fut ordonnée par l'officier ; mais les chouans prirent la fuite et ne voulurent pas attendre le choc. L'officier fit alors battre en retraite. Quand on revint sur le champ de bataille, on ne trouva d'abord que les trois voltigeurs qui avaient été tués. L'un avait à sa main son couteau ouvert, qu'il avait probablement pris pour se défendre, avant d'expirer, dans le cas où les chouans seraient venus pour l'achever.

" Quant aux chouans, on ne trouva aucun de leurs mots ; cependant un piquet de gendarmerie ayant aperçu quelques traces de sang et les ayant suivies, il arriva à un fossé dans lequel gisaient 21 cadavres que les chouans avaient recouverts avec des branches d'arbres et de genêts. Une lettre, adressée à Diot, fut trouvée par terre. Dans cette lettre, non signée, on lui disait de tenir bon, que tout allait bien et que bientôt tout serait fini....."

ESPAGNE.

MADRID, 21 mai.

—Les négociations avec les états de l'Amérique du sud ne se trouvent pas aussi aisées à terminer qu'on l'avait pensé d'abord ; ils n'ont cependant aucune objection à payer une portion des anciennes dettes, mais ils refusent de consentir à la stipulation d'une somme quelconque pour la reconnaissance de leur indépendance, prétendant que se serait de leur part se soumettre à acheter leur émancipation.

ITALIE.

MODENE, 27 mai.

Vous savez sans doute que l'échafaud a été dressé sur la place de Modène, et que la vengeance des despotes a commencé. On devait supposer que le premier acte sanguinaire de cette nature appartiendrait au duc de Modène. Deux nobles victimes, Menotti et Borelli, ont été pendues hier matin, 26 mai, de fort bonne heure. 1000 personnes ont été arrêtées, et plus de 4000 sont poursuivies et seront déférées à la *justice*, dès qu'on s'en sera emparé. Ajoutez à cela les émigrations qui ont lieu journellement, et vous aurez une idée de la désolation du pays. J'ai vu mes deux infortunés amis suspendus à la potence. Tout le monde savait bien que Menotti serait condamné, mais on pensait que sa sentence serait commuée. Il n'y avait pas grand fond à faire sur l'humanité du duc ; mais on s'imaginait que de telles horreurs ne pouvaient être commises dans notre siècle, et que le despote, en jetant un coup d'œil sur l'avenir, aurait cru prudent de pardonner. Quant à Borelli, on ignore par quelle raison il a été condamné; ses grandes propriétés et l'avarice du duc peuvent seules expliquer ce jugement. Hier, à trois heures du matin, mon domestique vint m'informer que l'un des prisonniers avait trouvé le moyen de me parler en secret, et qu'il désirerait me voir en ce moment. Je fus bien surpris de ce message, mais quelle horreur n'éprouvai je pas, quand je vis entrer dans ma chambre un des valets du bourreau, qui me dit que Menotti et Borelli allaient être pendus, et que le premier me demandait comme une dernière preuve d'amitié d'assister à son exécution pour recueillir ses dernières paroles, et attester qu'il était mort fidèle à la cause de la liberté italienne. Je me levai, et frissonnant de terreur, je me rendis sur les remparts de la citadelle. Le soleil éclairait déjà l'échafaud qui avait été élevé secrètement pendant la nuit ; quelques paysans et artisans, qui se rendaient à leur travail journalier, s'étaient arrêtés pour regarder ces tristes préparatifs ; aucun ne dit un seul mot. Bientôt après, un murmure s'éleva qui annonçait l'approche de la triste procession. J'entendis un homme près de moi chuchotter le nom de Menotti ; je me retournai et l'apperçus : il me reconnut. Je ne pus quitter des yeux Menotti. Quelle sérénité dans son maintien ! Quelle dignité dans son regard ! Il monta sur l'échafaud, jeta un regard sur l'assemblée, et se tournant vers moi, il prononça d'une voix forte et ferme les paroles suivantes, qui sont les dernières qu'il a fait entendre : " La cause de la tyrannie n'a d'autres soutiens que les bourreaux et les gibets ; la cause de la liberté a de son côté la force de l'opinion et l'union des sentimens. Le succès de celle-ci ne dépend pas du sort des individus. J'ai fait mon devoir, et je descends dans la tombe libre de tout remords. J'avais cru que la France interviendrait ; peut-être est-il plus heureux qu'elle ne l'ait pas fait. Ma mort apprendra aux Italiens à détester l'intervention étrangère; il faut qu'ils ne mettent leur confiance que dans la force de leurs bras. " Menotti se tut, et, saisi d'horreur, je m'élançai loin de cette scène affreuse.

(Correspondance d'un journal anglais.)

MILAN, 21 mai.

—Malgré la pénurie de ses finances, l'Autriche augmente sans cesse ses forces. Les régimens italiens au service d'Autriche n'avaient eu jusqu'ici que trois bataillons, ils vont maintenant en avoir quatre. Pour compléter ces corps, l'empereur vient d'ordonner une nouvelle levée de 12,000 hommes dans la Lombardie et à Venise ; ces recrues doivent rejoindre leurs régimens avant le 25 juillet. Comme les régimens italiens sont hors de l'Italie, il faut que cette levée soit faite bien promptement, afin que les soldats puissent rejoindre leurs corps avant l'époque fixée.

MÉLANGES.

CHARLES X.—(HISTORIQUE.)

Il arrivait d'Holyrood par les messageries Laffitte. Il ne fit qu'un saut de la rue de Grenelle St.-Honoré au Palais-Royal.

La première personne qu'il rencontra en entrant sous les arcades, ce fut Chodruc Duclos. Ce juif errant de la monarchie ne s'arrêta pas même pour le regarder. " Par saint Louis, pensa-t-il, ce Chodruc est un drôle aussi mal vêtu que mal appris. Je crois qu'il est sans culotte. Holà, mes fidèles gardes ! "

Comme il parlait encore, accoururent deux enfans de la Savoie qui lui demandèrent *un petit sou*. " Mon général, dit l'un.—Mon prince, ajouta l'autre. " Il les regarda de travers en disant : " Voulez-vous bien m'appeler votre roi ! —Notre empereur ! dirent les petits mendians. —Votre roi, canaille, votre roi !—Vive le roi ! crièrent les Savoyards.—A la bonne heure. Voilà un sou, et retirez vous en silence, car je règne *incognito*. "

Et là-dessus, il s'approche d'une marchande de fleurs : " Vendez-vous des lys !—Non, monsieur.—Et pourquoi cela, s'il-vous-plait ?—Parce que je vends des roses.—Vous êtes une coquine. "

Un fort de la Halle qui se trouvait là, lui appliqua un vigoureux coup de poing; " Dis donc, malin, d'où vient que t'insultes ma bien-aimée? —Scélérat de révolutionnaire, la Charte te défend de porter la main sur ma personne. Et puis, je vous prie d'observer, monsieur, que je n'ai pas encore lu mon journal.—Oh ! c'est différent, dit le fort de la Halle, si monsieur n'a pas encore lu son journal..... "

Un instant après on vit Charles X marcher à grands pas dans le jardin, et s'avancer en conquérant vers l'un de ces cabinets littéraires chinois où se vend *la Gazette de France*. Il demanda *la Quotidienne*, on lui donna *le Temps*; puis, s'asseyant à l'écart sur un banc de pierre, il lut : " Tout va bien. Les ministres veulent avant tout la prospérité de la France. Le gouvernement se montre de plus en plus digne de la confiance du peuple. Il tient toutes ses promesses. " C'est vrai, pensa-t-il, en s'interrompant, tout va bien ; je crois même que tout va fort bien. Polignac est un gaillard qui s'entend merveilleusement à mener les affaires. Quant à moi, qui suis le gouvernement, il est clair que je tiens toutes mes promesses, puisque je n'ai rien promis. Mais voyons un peu ce qu'on fait de ces misérables libéraux : " On a jugé hier un républicain. " J'espère qu'on l'a pendu: " Après un séjour de trois mois à Sainte-Pélagie, il a été reconnu que cet homme est un excellent patriote et un ivrogne. Le jury l'acquitte. " Oh! oh ! ça va mal. " La *Révolution* a été condamnée à six mois de prison et six mille francs d'amende. Cette feuille est à son sixième procès. " Oh ! oh ! ça va bien, Bravo ! mes gens..... " M. ***, journaliste, a eu l'honneur de dîner avec le roi." Moi ! j'ai dîné avec un journaliste!..... Je ne m'en souviens pas. C'est incroyable ! Un journaliste ! Suis-je devenu fou ! Mes plus cruels ennemis! On ne m'y reprendra plus. Mais, continuons. "Un vieillard, blessé en juillet par les Suisses, vient d'être écroué pour cris séditieux." A la bonne heure ; voilà comment il faut que les affaires marchent. " On dit que sa majesté a fait savoir à Mr. de Quélen, archevêque de Paris, qu'il eût à réfléchir aux conséquences du refus de sépulture fait à l'abbé Grégoire. Sa Majesté Louis-Philippe..... " Eh ! qu'est-ce qu'il chante, ce journal? Louis-Philippe..... Comment ! Ne suis-je plus Charles X ?..... Dieu tout puissant ! je me souviens..... Polignac est prisonnier au fort de Ham, et moi, je suis détrôné !

Il déchira violemment le journal, enfonça son chapeau sur sa tête, brandit sa canne de houx, monta sur le banc de pierre, et cria: " Français! la légitimité...." La foule se promenant indifférente, " Français ! cria-t-il de nouveau, votre ami Charles X..... " A ce nom, la foule bruyante et moqueuse s'arrête devant l'orateur. " Français bien aimés..." Silence ! silence ! dit-on de toutes parts ; laissez-le dire. " Français ! il y a six mois on m'a jeté bas de mon royal trône, où m'avait placé l'amour de trente millions d'hommes. Je suis Charles X, votre meilleur ami. Ecoutez mes conseils, et souvenez-vous que vous ne sauriez être heureux sans moi. Je vous engage donc au nom de la patrie et de la légitimité, à repousser de toutes vos forces, l'ordre, la liberté, le repos public, le respect des lois pour lesquels vous avez combattu en juillet. Vous ne pouvez revenir à moi qu'en restant désunis. Sur quoi, je prie le juste-milieu qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde. "

On emmena ce Charles X à la préfecture de police. C'était un pauvre fou nommé Baclelard. *(Figaro.)*

CIERGE DU MARECHAL SOULT.

Ce fragment est extrait d'un volume intitulé SOUVENIRS DE LA RESTAURATION, *qui doit paraître incessamment. Cet ouvrage est plein de faits curieux, de révélations piquantes sur les notabilités politiques de notre époque.*

.....On en avait beaucoup parlé le soir au cercle de la dauphine, et l'adroit courtisan, tout en regagnant sa voiture, songeait aux moyens de procurer au maître cette agréable surprise. Ce n'était pas chose facile que d'obtenir une telle concession du vétéran de Toulouse. Pourtant un cierge dans cette main, si rude aux Anglais, eut été d'un si bon effet, d'un exemple si édifiant pour l'armée ! Le grand-veneur y rêva toute la nuit.

Le lendemain, à l'ordre, il aborda le maréchal Soult : Eh bien, maréchal, vous êtes des nôtres dimanche? Le roi compte sur nous pour la cérémonie de Notre-Dame.

—Je n'ai pas reçu du lettre de convocation.

—C'est un oubli. Ce que je puis vous affirmer, c'est que *tous* les maréchaux seront dimanche à Notre-Dame, en grand uniforme."

Et de retour chez lui, il s'empressa de renouveler par une lettre son invitation verbale.

Le maréchal Soult se tint pour averti. La parole d'un maréchal de France suffisait à sa vieille loyauté de soldat.

Le dimanche venu, il se rend à Notre-Dame. Spectacle pompeux!.... Nef étincelante de cierges, de diamans, de broderies ; le roi, les princes, les princesses, une nuée de courtisans chamarrés.... mais de maréchaux de France, pas l'ombre ; pas même de place réservée pour eux : seulement, dans le groupe royal, le marquis de Lauriston, *en habit de grand-veneur*, souriant d'un air triomphant et ironique.

Le maréchal Soult vit qu'il était joué. Mais sa présence avait fait sensation ; il ne pouvait se retirer sans causer un éclat : il se résigna, et attendit.

Au Pavillon de Marsan, comme on pense, on ne manqua pas de chanter victoire. L'historiette, lancée dans Paris, circula embellie de maint et maint commentaire ; et le lendemain, tous les petits journaux s'égayèrent aux dépens du maréchal de ce fameux cierge que personne n'a vu, et qu'en réalité il ne porta point.

Jusque là tout était au mieux. Le grand-veneur avait obtenu du maître un sourire approbateur, et il pensait déjà à égayer par ce propos de cour le foyer diplomatique de l'Opéra, lorsqu'on annonça une visite.

C'était le maréchal Soult, accompagné du maréchal Oudinot et du général Belliard. La figure du vieux guerrier était grave et sévère : " Monsieur le marquis, dit-il, vous m'avez mystifié ; c'est à merveille : vous avez fait votre métier de courtisan. Il ne s'agit maintenant que de compléter l'aventure en me rendant raison du rôle que vous m'avez fait jouer. Prenez votre épée, et partons."

Le grand-veneur ne sentit peut-être qu'alors l'inconvenance et la gravité de sa plaisanterie. Le maréchal ne paraissait pas d'humeur à se contenter de ses explications, mais le roi intervint, et le combat n'eut pas lieu. Il était écrit que le marquis de Lauriston ne devait pas mourir d'un coup d'epée.

—Dans une revue, on demandait à un capitaine, devant les escadrons en bataille dans la cour de l'hôtel, comment il désirait que la compagnie sortit (voulant connaître si c'était par deux ou quatre ;) mais le capitaine, qui ne savait pas ce que c'était que de rompre, répondit, en interprétant à sa manière la demande de l'officier : "Eh bien ! mais, ouvrez la porte toute grande, et ces messieurs sortiront. "

—Dans une manœuvre, un officier supérieur, au lieu de dire *par quatre*, commanda: *en avant quatre !* Et voyant que personne ne bougeait, il s'écria, "Comment, messieurs, je commande *en avant quatre, et vous balancez !* "

—Quoique gentilshommes, on peut-être même pour cela, tous nos officiers supérieurs n'étaient pas également *lettrés*. On s'amusait de leur orthographe, et l'on fit courir sur l'un d'eux le bruit qu'ayant à mettre, dans son rapport des vingt quatre heures, une pincette cassée, il avait trouvé moyen d'écrire le nom de cet ustensile avec dix-sept lettres : cette mauvaise plaisanterie fit fortune : quelques-uns l'adoptèrent comme vraie : quant à moi, j'ai essayé d'écrire pincette comme un colonel ; mais, pauvre sous-lieutenant, je n'ai pu, malgré toute ma bonne volonté, arriver qu'à treize lettres.

—Un officier supérieur voulant un jour exprimer qu'il avait parfaitement dormi, s'écria dans l'excès de son contentement : " Quelle bonne nuit ! je l'ai passée tout entière dans les bras d'Orphée.—Avec un M. mon colonel, lui dit un garde.—C'est juste, *Orphem !*"

(Mémoires d'un ex-garde du corps de Charles X.)

LE JUGE ET LE HÉROS DE JUILLET.

S'étant battu pour notre liberté,
Cet été,
Un héros de juillet, tronqué par la mitraille,
De tout se trouva dépourvu,
Lorsque décembre fut venu,
C'est pitié de le voir, étendu sur la paille,
Sans pain, sans travail, demi-nu !
Il alla donc crier famine
Devant une CHAMBRE voisine,
Prant à haute voix Dupin
De lui donner du travail ou du pain.
A ce prix bornant sa colère,
Il lui promettait de payer
Très-exactement le loyer
D'une CHAMBRE aux Français si chère.
On l'arrête..... Persil, qui ne pardonne guère,
Et c'est là son moindre défaut,
Le fait mander, et voit affrontant l'échafaud,
Aux trous de son manteau passer la république.
Il l'interroge alors d'une manière oblique:
Que faisiez vous à la belle saison ?
—Je me battais, ne vous déplaise.
—Vous vous battiez ! j'en suis fort aise,
Maintenant allez en prison.

EUGENE DESMARETS.

—Trois cents Suisses, qui avaient l'intention de faire voile pour les Etats-Unis, ont déclaré qu'ils étaient prêts à s'embarquer pour Alger, si on leur fournissait des bâtimens de transport.

Liste Maritime.

PORT DE LA NELLE.-ORLÉANS.

Expédiés hier.

Brick Dos Hermanos, Botta, Havane, F Tio; goëlettes Robert Centre, Arnaux, Bay of Honduras, Haines & Geddes ; Pearl, Reed, Rio Grande, A Hodge, jr.

Expédiés samedi.

Bateau de remorque Porpoise, ayant mis en mer les navires Ed. Bonnaffé et James Grant, le brick Fame et la goël. Rosetta—il a amené dans le port le nav. Dublin Packet, le brick Pilgrim et la goël. Mexicana. Le 8, à 6 heures du soir, il n'y avait rien en vue, à l'exception du brick Ajax, venant de la Mobile.

Navire Dublin Packet, Macpherson,, New-York, avec du foin et de la chaux.

Brick Pilgrim, Rice, de Boston.

Navire Robert Wilson, Belos, de la Mobile. sur lest.

Goël. Mexicana, Fernandez, de Matamoras, avec $20,000 en espèces.

Expédiés avant-hier.

Nav. Feliciana, Gardes, Brême, F Frey & co.; barque Henry Grattan, Hylton, Liverpool, B Booth & co.; Bricks Joseph Sprague, Hawks, Baltimore, Harrison, Brown & co.; Commissary, Baxter, Gottenburg, A Lanfenr; goëlettes Durango, Smith, New-York, L H Gale; Plough Boy, Slover, Boston, Cockayne, Watts & co.; Native, Brown, Aransas, J W Collins; Lilly, Hall, Nassau, A & J Dennistoun & co.; Paulina, Paloma, Tampico, Tuyés & co.; Pez, De la Puente, Campêche, T Tio.

AVANT mon départ pour Zacatecas, (Mexique,) je désire, en mon nom et celui de ma famille, exprimer aux habitants de la N.-Orléans la sincère reconnaissance dont je suis pénétré pour la généreuse hospitalité qu'ils m'ont accordée.

11 août PLACIDE BUENO.

SR. Editor,—Sirvase Vd. prestar un lugarcito en su periódico. para avisar à este comercio de mi marcha à la ciudad de Zacatecas, estado de la república mejicana, y asi mismo dar las divinas gracias en nombre de toda mi familia, de la buena hospitalidad que hemos obtenido del pueblo Orleanense.

11 de agosto. PLACIDO BUENO.

EN magasin, et à vendre au No. 41, rue de la Levée :

48 pipes et quarts de barriques vin des Canaries, de Cogswell, dont une partie a été importée depuis 8 ans.

104 pipes, demi-pipes et quarts de pipes vin de Madère, du Pic, ayant droit au *drawback*.

2 pipes vin de Ténériffe, à la marque d'Andrew, d'importation directe; 22 do., quarts de barriques et barillets vin de Madère.

43 pipes et demi-pipes eau-de-vie de Cognac, à la marque de Seignette & Dupuy.

22 pipes genièvre de Hollande, à la marque de Swan, et à celle de *Hour-Glass*, 26 quarts de barriques vin Malaga sec et doux, 5 pipes whiskey irlandais, 13 barillets dito.

5 pipes rum Jam. et N. Orléans.

16 bls. et demi bl. anizette blanche, cherry-brandy et parfait-amour.

120 caisses vin d'Agnes, bitter, et liqueurs assorties ; 116 caisses vin de Madère, Sherry, Malvoisie, Tinto, Canarie et Porto.

80 pipes et bls. eau-de-vie de ménage, 1ère. et 4me. preuve, 100 bls. genièvre supérieur de Campbell.

60 bls. vieux whiskey de Monongahela, 80 boites chocolat de Poillou et Crommelin, nos. 1 et 2, 40 fréquins bourre de Goshen.

2 boites moutarde, bouteilles d'une livre. 90 bls. *ale* double de Mounsey.

40 caisses haches de Watson, 1 et 2 douzaine chaque, 1 caisse plumes, 4 caisses contenant 250 fusils, 11 do. cartes de coton de Whitemore, no. 10, 5 ballots cirage de Henry et Son.

90,000 cigarres de la Havane et id. mêlé.

1 boite tabac à priser, écossais.

355 boites et barillets tabac à chiquer de la Virginie, différentes marques, 8 s. 12 s. et 16 s.

430 Rames papier à impression et à enveloppe.

13 Caisses papier Cap et Post, et livres blancs.

9 Malles effets d'hiver, très-fins.

3 bques. et bls. cire.

2 caisses ferblanterie moirée et unie.

5 soufflets de forgeron, 28. 30 et 32 pouces.

3 Coffres forts, patentés, de Delano.

150 charrues de Parson, Nos. 1, 2 et 4, rouges et bleues.

110 ballots faïence assortie.

87 do. Verrerie taillée, fonduc, unie et peinte ; 27 bques. huile de baleine, raffinée en été et en hiver.

20 bls. Huile de Tanneurs.

10 bls. Cidre de Newark.

20 bls. Rouge de Venise.

Un assortiment de sucre en pains, se trouve constamment dans le magasin des soussignés.

11 août. THOMSON & GRANT.

Mme. Bonnaut contre *Thomas Lang.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi, 22 août, à 5 heures, au Principal, 1 bureau, 6 chaises, 1 side-board, 1 table d'acajou, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

11 août L. DAUNOY, marshal.

AVOINE—2,000 boisseaux d'avoine en sacs, à vendre par RYON & COPLAND,
11 août—3 rue de la Nelle.-Levée.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle. Orléans, le 10 août 1831—Présent l'hon. James Pitot.—Dans l'affaire de *Thomas Lang* vs. *ses créanciers*—Demandant le bénéfice de l'acte pour venir au secours des débiteurs insolvables actuellement entre les mains du shérif.

Sur lecture et enrégistrement de la pétition dans cette affaire ; il est ordonné par la Cour que les créanciers du petitionnaire comparaissent à la cour lundi, 5 de septembre prochain (1831), pour déduire les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles la demande du dit petitionnaire ne lui serait pas accordée ; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné que C. Roselius, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Nelle.-Orléans, 10 août 1831.

(signé) JAMES PITOT.

Je certifie ce que dessus.

W. T. KENNEDY,
11 août—6,2ps greffier-adjoint.

$10 DE RECOMPENSE.

Est parti marron il y a environ un mois, un nègre américain nommé **JACK** ou **JACOB**, âgé de — taille de — de l'habitation de MM. Cochrane, située à environ 15 milles au dessus du port Hickey. La recompense susdite sera donnée à celui qui le conduira à une des geoles de Bâton-Rouge, Natchez et le fair savoir soit à la Nelle.-Orléans, rue de Chartres, No. 54, ou chez M. Dodge, au port Hickey. 11 août—6

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

Est partie marronne de chez le soussigné, le 1er. de ce mois, une jeune mulâtresse nommée **CAROLINE**, coiffeuse, âgée d'environ 16 ans, taille de 5 pieds français, environ : elle est toujours proprement mise, et parle un peu l'anglais. Elle est créole du pays. Une récompense de trois piastres sera donnée à celui qui la conduira à la geole, ou à son maître. On poursuivra en justice quiconque lui donnerait asyle ou chercherait à la faire evader.

9 août—3 B. COQUET.

NEGRE MARRON.

URSIN, petit négrillon de 13 ou 14 ans, très fluet pour son âge, peau noire, grands yeux, cils très longs, sourcils épais, beaucoup de poil follet sur la lèvre supérieure ; extrêmement agile, preste dans tous ses mouvemens, domestique très remarquable par sa rare intelligence, connu comme tel dans presque toutes les paroisses de cet état où il accompagnait toujours le soussigné dans ses fréquens voyages, est, pour la troisième fois depuis moins de trois mois, parti marron, hier à 4 heures après midi, alors même qu'il lui était ordonné de se hâter d'apporter des médicamens qu'on lui envoyait chercher. Comme depuis 5 à 6 jours, ce négrillon n'a jamais cessé de se mal conduire chaque fois qu'on l'a envoyé en commission, nonobstant l'indulgence avec laquelle tous ses marronnages précédens lui ont été pardonnés, le soussigné a tout lieu de croire que cet esclave est instigué ou soutiré par quelqu'un ; en conséquence, il offre une récompense honnête à quiconque le ramènera, soit rue des Français, No. — faubourg Marigny, place Washington, soit à son habitation près le Bayou Plaquemine ; ou enfin le déposera dans une des prisons de cet état. Et si cet esclave est soutiré, caché ou recélé, une récompense de cent piastres est offerte à toute personne qui mettra le coupable à même d'être amené à conviction.

Tous capitaines de bateaux à vapeur sont priés de faire faire les recherches les plus scrupuleuses à leur bord au moment de leur départ, car ce négrillon trop connu des équipages et des domestiques de ces bateaux à vapeur, a, plus que personne, la facilité de se soustraire à la surveillance des capitaines.

9 août—3 CUVILLIER.

MAQUEREAUX & MORUES.—Maquereaux en barillets et Morues de bonne qualité,